

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02015

Numéro SIREN : 513 316 257

Nom ou dénomination : 2FAP

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/008391

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 000		5 000	5 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	5 000		5 000	5 000			
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	425 046		425 046		425 046	
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 484		3 484		3 484	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	3 223		3 223	4 967	1 744	35.10
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	49 214		49 214	137 091	87 877	64.10	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	480 968		480 968	142 058	338 910	238.57	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	485 968		485 968	147 058	338 910	230.46	

Copie certifiée conforme

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 20 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000		20 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	2 000		2 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	113 083		109 929		3 154	2.87
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	662		3 154		2 492	79.00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	<b>135 746</b>		<b>135 083</b>		<b>662</b>	<b>0.49</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	338 172				338 172	
	Emprunts et dettes financières diverses	5 998		5 998			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 201		4 788		587	12.26	
Dettes fiscales et sociales	1 852		1 189		663	55.72	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	<b>350 223</b>		<b>11 975</b>		<b>338 248</b>	<b>NS</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>485 968</b>		<b>147 058</b>		<b>338 910</b>	<b>230.46</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

350 223

11 975

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises				154 167	154 167	100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 300		8 300		8 300	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	8 300		8 300	154 167	145 867	94.62
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				172	172	100.00
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			8 300	154 338	146 038	94.62
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)				139 171	139 171	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 572	9 303	6 731	72.36
Impôts, taxes et versements assimilés			1 823	1 059	764	72.10
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			4 394	149 533	145 139	97.06
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			3 906	4 805	900	18.72
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3		2		1	66.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	3		2		1	66.46
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	3		2		1	66.46
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	3 908		4 807		899	18.69
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0		0	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			0		0	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 129		1 096		2 033	185.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	3 129		1 096		2 033	185.41
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	3 129		1 096		2 033	185.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	117		557		440	78.99
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	8 303		154 340		146 038	94.62
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	7 640		151 186		143 546	94.95
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	662		3 154		2 492	79.00

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 485 968.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 300.00 Euros et dégageant un bénéfice de 662.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 000	5 000
TOTAL			5 000	5 000
TOTAL GENERAL			5 000	5 000

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 738	1 738	
Débiteurs divers	1 485	1 485	
TOTAL	3 223	3 223	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	338 172	338 172		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 201	4 201		
Impôts sur les bénéfices	117	117		
Autres impôts taxes et assimilés	1 735	1 735		
Groupe et associés	5 998	5 998		
TOTAL	350 223	350 223		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 998			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040
Dettes fiscales et sociales	1 735
Total	3 775

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Détail des charges à payer

	Montant
Honoraires	2 040
CFE	1 643
Autres Impôts	92
Total	3 775

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS STARLI	10 000	50.00	
- 1ier exercice clos au 31/12/2023			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS	5 000	5 000		
26120000 Titres STARLI SAS	5 000	5 000		
<b>Total II</b>	5 000	5 000		
MARCHANDISES	425 046		425 046	
37180000 Stock Op. Rue Tucaut	390 000		390 000	
37181000 Stock Frais Op. Rue Tucaut	11 066		11 066	
37181100 Stock divers Op. Rue Tucaut	23 980		23 980	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	3 484		3 484	
40910000 Acomptes Fournisseurs	3 484		3 484	
AUTRES CREANCES	3 223	4 967	1 744	35.10
44551000 TVA à payer	1 184	100	1 084	NS
44566000 TVA déductible	554	19	536	NS
46710000 Office notarial GIRAUD	503	1 998	1 496	74.84
46744000 Office notarial-Op Bd Capelle		2 850	2 850	100.00
46746000 Office Notarial - Op Tucau	982		982	
DISPONIBILITES	49 214	137 091	87 877	64.10
51230000 Banque Populaire	49 214	137 091	87 877	64.10
<b>Total III</b>	480 968	142 058	338 910	238.57
<b>TOTAL GENERAL</b>	485 968	147 058	338 910	230.46

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	20 000	20 000		
10130000 Capital Social	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE	2 000	2 000		
10610000 Réserve légale	2 000	2 000		
REPORT A NOUVEAU	113 083	109 929	3 154	2.87
11000000 Report à nouveau	113 083	109 929	3 154	2.87
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	662	3 154	2 492	79.00
<b>Total I</b>	135 746	135 083	662	0.49
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	338 172		338 172	
51234000 BP Promotion 85531848332	338 172		338 172	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 998	5 998		
45510000 Compte Courant AA	2 257	2 257		
45520000 Compte Courant SP	3 741	3 741		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 201	4 788	587	12.26
40100000 Fournisseurs	2 161	2 748	587	21.35
40810000 Fournisseurs - Fact. non parv.	2 040	2 040		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 852	1 189	663	55.72
44400000 IS à payer	117	557	440	78.99
44860000 Etat - Impôts et taxes à payer	1 735	632	1 103	174.45
<b>Total IV</b>	350 223	11 975	338 248	NS
<b>TOTAL GENERAL</b>	485 968	147 058	338 910	230.46

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		154 167	154 167	100.00
70753000 Vente Quefes Exo TVA		100 000	100 000	100.00
70753100 Vente QUEFES soumise TVA		54 167	54 167	100.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	8 300		8 300	
70610000 Prestations de services	8 300		8 300	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>8 300</b>	<b>154 167</b>	<b>145 867</b>	<b>94.62</b>
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		172	172	100.00
79110000 Transfert de charges assurance		172	172	100.00
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>8 300</b>	<b>154 338</b>	<b>146 038</b>	<b>94.62</b>
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		139 171	139 171	100.00
60371700 Var. Stk Op Rue Quefes		139 171	139 171	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 572	9 303	6 731	72.36
61610000 Assurances	225	225		
62260000 Honoraires expert comptable	545	600	55	9.17
62261000 Honoraires CAC	1 440	1 440		
62263000 Honoraires commercialisation		6 667	6 667	100.00
62270000 Frais actes et contentieux	45	58	13	22.87
62710000 Frais bancaires	317	313	4	1.14
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 823	1 059	764	72.10
63511000 CFE-CVAE	1 823	1 059	764	72.10
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>4 394</b>	<b>149 533</b>	<b>145 139</b>	<b>97.06</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 906</b>	<b>4 805</b>	<b>900</b>	<b>18.72</b>
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3	2	1	66.46
76810000 Autres produits financiers	3	2	1	66.46
<b>Total des Produits financiers</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>66.46</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>66.46</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>3 908</b>	<b>4 807</b>	<b>899</b>	<b>18.69</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		0	0	100.00
77180000 Produits exceptionnels		0	0	100.00
<b>Total des Produits exceptionnels</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100.00</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 129	1 096	2 033	185.41
67180000 Charges exceptionnelles	3 129	1 096	2 033	185.41
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	<b>3 129</b>	<b>1 096</b>	<b>2 033</b>	<b>185.41</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 129</b>	<b>1 096</b>	<b>2 033</b>	<b>185.49</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023 12	30/09/2022 12	Euros	%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	117	557	440	78.99
69510000 Impôt sur les sociétés	117	557	440	78.99
<b>Total des produits</b>	<b>8 303</b>	<b>154 340</b>	<b>146 038</b>	<b>94.62</b>
<b>Total des charges</b>	<b>7 640</b>	<b>151 186</b>	<b>143 546</b>	<b>94.95</b>
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	<b>662</b>	<b>3 154</b>	<b>2 492</b>	<b>79.00</b>

## **2FAP**

Société par actions simplifiée  
au capital de 20.000 euros  
81 Boulevard Lazare Carnot  
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 31 JANVIER 2024**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, entendre le rapport du président et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

#### **I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Notre chiffre d'affaires est de 8.300 euros contre 154.167 euros au 30 septembre 2022.

La variation de la production stockée est nulle au titre de l'exercice.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 4.394 euros contre 149.533 euros l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint donc + 3.906 euros contre + 4.805 euros au 30 septembre 2022.

Le résultat financier est positif de 3 euros contre + 2 euros l'exercice précédent.

En définitive, le résultat courant avant impôt ressort à + 3.908 euros contre + 4.807 euros au 30 septembre 2022.

## II - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et dans le respect des principes comptables de base, relatifs à la permanence des méthodes, à la continuité de l'exploitation, et à l'indépendance des exercices.

Le bilan et les comptes forment un ensemble indissociable avec l'annexe qui permet d'alléger, par ses précisions les termes du présent rapport.

## III - RESULTATS - AFFECTATION

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 3.129 euros et après 117 euros d'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 662 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

### \* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	662 euros
	-----
Total	662 euros

### \* Affectation proposée :

- en augmentation du Report à nouveau créateur	662 euros
	-----
Total	662 euros

Après cette affectation, le solde du compte Report à nouveau sera créateur de 113.745 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent étaient les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2022	Néant	Néant
30/09/2021	Néant	Néant
30/09/2020	Néant	Néant
30/09/2019	Néant	Néant

## IV – FILIALE

Notre société a pris une participation de 50 % dans la SAS STARLI lors de la constitution de cette société en avril 2021 pour un montant de 5.000 euros.

Le résultat de son deuxième exercice clos au 31 décembre 2023 n'est pas à ce jour connu ; elle a dégagé une perte de 768 euros au 31/12/2022 et le montant des fonds propres atteignait 7.911 euros à cette même date.

## **V - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

## **VI – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

## **VII – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément à la loi, le Président informe les associés qu'aucune charge non déductible fiscalement, telles que celles visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, ne figure dans les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023.

## **VIII – DELAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS**

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur le solde des factures non réglées par la Société à date d'échéance.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

<b>Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	X	X	X	X	3	3
Montant total des factures concernées (TTC)	1.024 €	X	654 €	X	483 €	2.161 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	47 %	X	30 %	X	23 %	100 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	X	X	X	X	X	X
Montant total des factures exclues (TTC)	X	X	X	X	X	X
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais contractuels : /</li> <li>- Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum</li> </ul>					

<b>Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures concernées (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum					

## **IX – LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Conformément à la loi, nous vous informons qu'il n'y a aucune nouvelle convention règlementée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Cependant, une convention ancienne a continué à s'appliquer :

- Non rémunération des comptes courants d'associés.

## **X – ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Les mandats de la société DRB AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société E.P.I.C CONSEILS ET AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, il convient de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

## **XI - PERSPECTIVES D'AVENIR**

Notre société a initié un nouveau projet de développement permettant de dégager une marge suffisante.

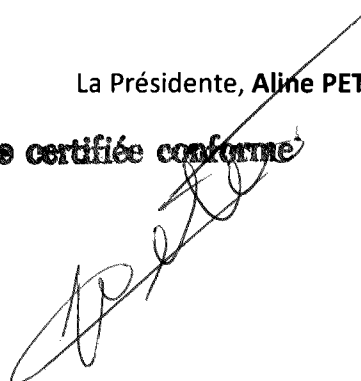
---

Pour terminer, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Présidente, **Aline PETER.**

**Copie certifiée conforme**



**2FAP**

Société par actions simplifiée  
au capital de 20.000 euros  
81 Boulevard Lazare Carnot  
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

**PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS**

**Exercice clos au 30 septembre 2023**

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 30 septembre 2023 se traduit par un bénéfice net comptable de 662 euros, qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

\* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice 662 euros

Total -----  
662 euros

\* Affectation proposée :

- en augmentation du Report à nouveau créditeur 662 euros

Total -----  
662 euros

**AFFECTATION DES RESULTATS**

L'assemblée générale du 31 janvier 2024 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2023 comme proposé par la présidente de la SAS.

**Copie certifiée conforme**



## **2FAP**

Société par actions simplifiée  
au capital de 20 000 €

Siège social : 81, Bd Lazare Carnot  
31000 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2023

**DRB**  
AUDIT

AUDIT ET  
COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

## SAS 2FAP

A l'assemblée générale de la société 2FAP,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FAP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2022 à la date d'émission de notre rapport.



## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

**Copie certifiée conforme**



## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

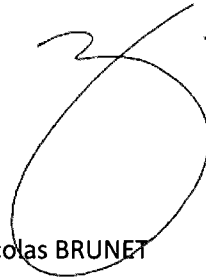
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 15 janvier 2024

Le commissaire aux comptes,

SARL DRB AUDIT



Nicolas BRUNET

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 000		5 000	5 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	5 000		5 000	5 000			
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	425 046		425 046		425 046	
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 484		3 484		3 484	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	3 223		3 223	4 967	1 744	35.10
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	49 214		49 214	137 091	87 877	64.10	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	480 968		480 968	142 058	338 910	238.57	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	485 968		485 968	147 058	338 910	230.46	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 30/09/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 30/09/2022 12	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 20 000 )	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	113 083	109 929	3 154	2.87
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	662	3 154	2 492	79.00
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	135 746	135 083	662	0.49	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	338 172		338 172	
	Emprunts et dettes financières diverses	5 998	5 998		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 201	4 788	587	12.26
	Dettes fiscales et sociales	1 852	1 189	663	55.72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	350 223	11 975	338 248	NS
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		485 968	147 058	338 910	230.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

350 223

11 975

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises				154 167		154 167	100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 300		8 300			8 300	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	8 300		8 300	154 167		145 867	94.62
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				172		172	100.00
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			8 300	154 338		146 038	94.62
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)				139 171		139 171	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 572	9 303		6 731	72.36
Impôts, taxes et versements assimilés			1 823	1 059		764	72.10
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			4 394	149 533		145 139	97.06
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			3 906	4 805		900	18.72
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	2	1	66.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	3	2	1	66.46
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	3	2	1	66.46
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	3 908	4 807	899	18.69
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>		0	0	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 129	1 096	2 033	185.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	3 129	1 096	2 033	185.41
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	3 129	1 096	2 033	185.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	117	557	440	78.99
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	8 303	154 340	146 038	94.62
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	7 640	151 186	143 546	94.95
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	662	3 154	2 492	79.00

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 485 968.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 300.00 Euros et dégageant un bénéfice de 662.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 000		
<b>TOTAL</b>	5 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 000	5 000
<b>TOTAL</b>			5 000	5 000
<b>TOTAL GENERAL</b>			5 000	5 000

### Etat des amortissements

Néant

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 738	1 738	
Débiteurs divers	1 485	1 485	
<b>TOTAL</b>	3 223	3 223	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	338 172	338 172		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 201	4 201		
Impôts sur les bénéfices	117	117		
Autres impôts taxes et assimilés	1 735	1 735		
Groupe et associés	5 998	5 998		
<b>TOTAL</b>	350 223	350 223		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 998			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040
Dettes fiscales et sociales	1 735
Total	3 775

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Détail des charges à payer

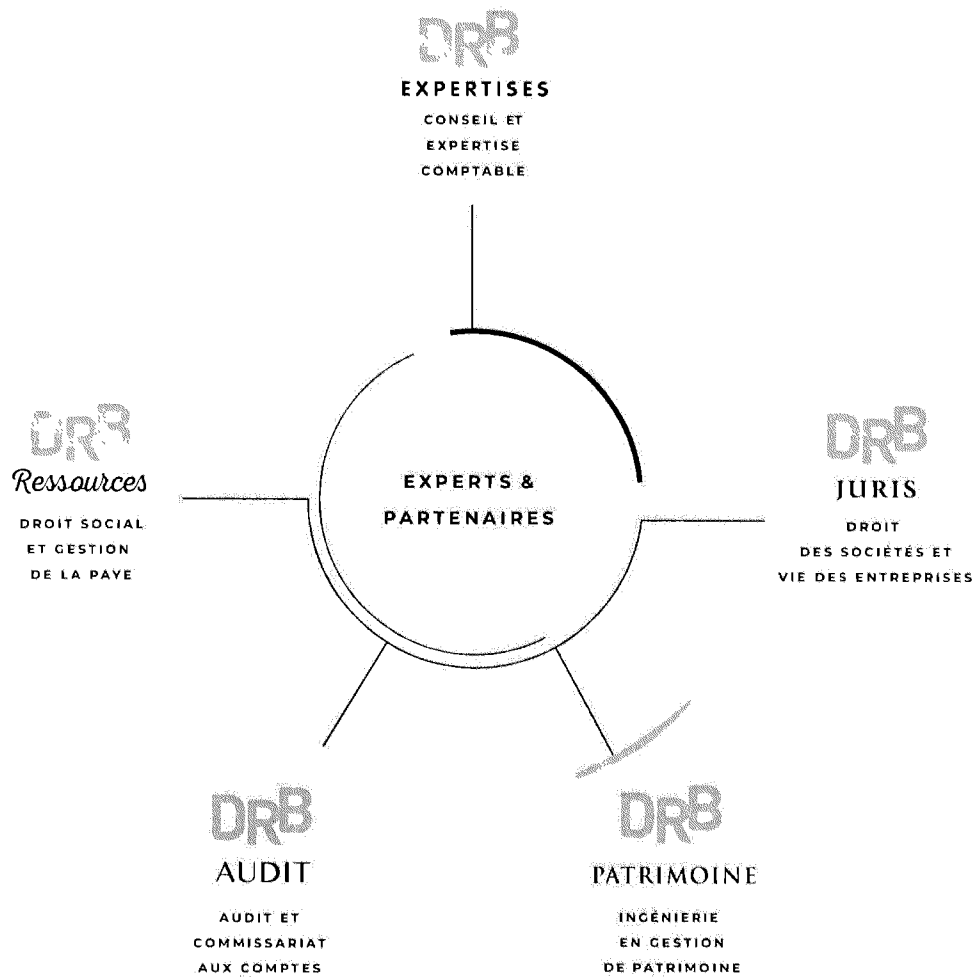
	Montant
Honoraires	2 040
CFE	1 643
Autres Impôts	92
Total	3 775

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Participations (10 à 50% du capital détenu) - SAS STARLI - 1ier exercice clos au 31/12/2023	10 000	50.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



**DRB**

150, rue des Frères Montgolfier  
Albasud  
82000 MONTAUBAN  
Tél. 05 63 23 03 63

[www.groupedrb.com](http://www.groupedrb.com)